

**Projet d'aménagement du tour de ville Sud de Gourdon
Compte rendu de la Réunion Publique du 4 Juillet 2016**

Questions posées par les habitants/commerçants (entre 70/80 personnes) et réponses de l'équipe d'études et des élus:

Thème	Questions et Observations	Réponses
Piste cyclable	<ul style="list-style-type: none"> • « La piste cyclable retenue est-elle côté ext. ou coté int.? N'y a-t-il pas un risque avec les sorties des différentes places de parking ? » • « Est-ce que les voitures en faisant les créneaux vont gêner les vélos ? » • « L'intérêt de la piste cyclable est d'augmenter le nombre de vélos » • Est-ce qu'il n'est pas envisageable de mettre la piste cyclable avec les piétons ? » • « Expliquez au gens comment on accède à la piste cyclable » • « Ce qui me gêne avec votre stationnement ext.: Si je vois une place du côté ext. que je vais me garer et qu'un cycliste arrive que je n'ai pas vu... » • « Il y a que des vieux dans Gourdon, personne ne va faire du vélo ! » • « La piste cyclable c'est totalement inutile !» 	<p>→ La piste cyclable se trouve côté extérieur en sens inverse à la route qui est en zone 30. C'est la position la plus sécuritaire</p> <p>→ Normalement, en étant vigilant les vélos sont vus par les conducteurs</p> <p>→ En mettant la piste cyclable le transport en vélo est favorisé. Pas de pistes cyclables = pas de vélo</p> <p>→ La cohabitation cyclistes/piétons est plus difficile à mettre en place sur une largeur réduite</p> <p>→ La piste cyclable doit être pensée de manière globale dans la ville. Un marquage au sol est envisagé pour le reste du tour de ville.</p>

→ La piste est controversée :

- Une partie des personnes présentes souhaitent une piste cyclable : pour des déplacements moins dangereux, pour favoriser le vélo, ...

- Une autre partie trouve cette idée inutile et demande la suppression de la piste.

→ Proposition de l'équipe d'études:

Nous proposons le maintien dans le projet de cette piste à contresens, car elle permet de répondre à l'objectif général de développer les déplacements doux non polluants, qu'elle oblige le ralentissement des véhicules et justifie le classement en zone 30 du tour de ville.

Elle ne consomme pas d'espace au détriment des stationnements ou des piétons, car la chaussée circulée a été dimensionnée à 5m de largeur, pour répondre aux besoins exceptionnels de stationnements en double file ou de passage de convois larges.

Pour augmenter les usages de la piste, une étude est menée en vue du prolongement sur l'ensemble du tour de ville, et de la mise en relation avec d'autres pistes.

Thème	Questions et Observations	Réponses
Stationnement	<ul style="list-style-type: none"> • « La quantité de places est réduite sur le tour de ville. Qu'envisagez vous pour compenser cette perte ? » • « Pour les habitants du tour de ville, c'est un problème pour se garer si le nombre de places diminue. Cela va devenir difficile. » • « Pourquoi ne pas garder le stationnement en épi ? » • « Je suis de Gourdon. Je suis contre ce projet pour la perte de place de parking. » • « En mode longitudinal, il faut savoir se garer. Il est difficile de faire des créneaux. » • « Le stationnement sera-t-il payant ou gratuit ? » 	<p>→ La mairie souhaite se porter acquéreur d'une parcelle proche pour réaliser un parking d'appoint... Le parking du général de gaulle sera d'accès plus facile : entrée et sortie dissociés</p> <p>→ Le stationnement en épi est dangereux, il empêche une bonne visibilité (des piétons, cyclistes et autres automobilistes)</p> <p>→ On ne peut pas satisfaire tout le monde : en agrandissant les zones piétonnes (trottoirs et terrasses) le nombre de places est forcément diminué</p> <p>→ Payant/gratuit : rien n'a été décidé sur ce sujet</p>

→ La crainte des habitants est de manquer de capacité de stationnement :

- pour les clients des commerces et pour les habitants de la butte

Le stationnement en créneau est problématique pour certains habitants.

→ proposition de l'équipe d'études:

L'avant projet prévoit le maintien de 50 places sur le tour de ville (au lieu de 84 places actuellement).

Pour pallier à cette diminution, il est prévu d'améliorer l'accès au parking de la place Général de Gaulle, de réaffirmer une règle de stationnements courts (par l'établissement d'une nouvelle zone bleue), de chercher à proximité des capacités nouvelles de stationnements d'appoints (acquisition foncière évoquée par la mairie). De plus les commerçants doivent s'engager à garer leur voiture à distance (parking du foirail, parking général de Gaulle).

A ces conditions, la cinquantaine de places aménagée nous semble correspondre aux besoins de la clientèle des commerces, et des habitants de la butte.

Thème	Questions et Observations	Réponses
Arbres	<ul style="list-style-type: none"> • « je ne reconnais pas le plan B dans le projet présenté. Il n'y a plus d'arbres – Je ne trouve pas que ça soit une bonne idée. » • « Avec votre projet la ville est aseptisée. La spécificité de Gourdon c'est les platanes dans le tour de ville. Pourquoi les enlever ? » • « Est – il possible de conserver les arbres côté ext. au début de la rue vers le kiosque ? » • « Je trouve le tour de ville très joli avec les arbres » • « L'avenir de Gourdon est lié au tourisme – au gens qui viennent s'installer dans le village. Ce qui attire c'est ces beaux platanes qui sont l'identité de la ville. » • « Est-ce qu'il n'y a pas d'autres essences d'arbres qui pourraient résister plus que les platanes ? Surtout que les pergolas vont demander plus d'entretien. » • « Je propose qu'on supprime la piste cyclable et qu'on garde les arbres ! » 	<p>→L'enlèvement des arbres est prévu car :</p> <ul style="list-style-type: none"> -22 d'entre eux sont dans un état critique selon l'étude phytosanitaire - Une partie des réseaux (eau, éclairage) est altéré par les racines - un souhait de créer un langage radical propre à la ville de Gourdon, entre les 2 rives : d'un côté une rangée de platanes et de l'autre des jardinières et des plantes grimpantes avec des structures (treilles) rappelant les ouvrages en ferronnerie de la ville <p>- Cet aménagement est prévu pour donner une certaine signature à la ville comme les platanes pouvaient le faire.</p>

→ Les personnes présentes à la réunion s'expriment majoritairement pour conserver les arbres du côté de la rive extérieure

→ argumentation de l'équipe d'études:

Les hypothèses A, B, C et D ont été présentée à la réunion précédente pour tester plusieurs solutions, et cerner celle qui correspond le mieux aux pratiques des habitants. La solution B, majoritairement préférée a fait l'objet d'une étude plus poussée sur les niveaux de sols et les parcours piétons. Il est apparu que arbres de la rive extérieure aurait été enterrés de 40cm, ou auraient requis des espaces autour des troncs au détriment des capacités de stationnement et de déplacements piétons. Pour cela, il a été décidé de remplacer les arbres par une structure végétale verticale (treilles) et horizontale (jardinières).

L'équipe va étudier la possibilité de garder ou de planter des arbres de haute tige sur le côté extérieur : marronnier près du café, arbre planté devant le crédit agricole et office de tourisme.

Les jardinières et treilles seront étudiées pour offrir une véritable présence végétale complémentaire des arbres de la rive intérieure et pour développer une image identitaire de Gourdon.

Les essences choisies seront locales.

Thèmes	Questions et Observations	Réponses
Revêtement sol	<ul style="list-style-type: none"> « Est-ce que la calade est glissante ? » « Il ne faut pas que ça glisse comme à Sarlat. » 	- Faire attention à ne pas mettre de revêtements glissants
Fête de la St Jean	<ul style="list-style-type: none"> « Prévoyez-vous plus de toilettes publics ? » « Dans le futur est-il question de déplacer la fête du village ? » 	→Le déplacement de la fête de la St Jean sera l'objet d'une autre réunion
L'art dans Gourdon	<ul style="list-style-type: none"> « Je ne vois pas d'art contemporain/moderne dans votre projet qui va faire la signature de Gourdon ? » 	→Il est prévu que cette signature de Gourdon paraisse dans les treilles/pergolas. Ces structures en acier reprendraient les serrureries et les ouvrages en ferronnerie déjà réalisés dans la ville. Ces œuvres viendraient ponctuer la rue.
Travaux et déroulement	<ul style="list-style-type: none"> « Combien de temps vont durer les travaux ? Combien de temps faut-il prévoir ? » 	→Les travaux d'une durée totale de 6 à 8 mois commenceraient à l'automne 2017 seraient interrompus pour les fêtes de Noël pour favoriser les commerces et reprendraient en janvier 2018 pour une inauguration en mai/juin 2018
Terrasses de café	<ul style="list-style-type: none"> « Le projet me plaît. Mais n'y a-t-il pas un risque que les terrasses débordent et qu'il n'y ait plus de place pour les piétons ? » 	→Réfléchir au marquage des limites de terrasses pour que la largeur de circulation piétonne (1,50m minimum) ne soit pas rétrécie par les terrasses
Escalier -> Parking du Foirail	<ul style="list-style-type: none"> « Avez-vous prévu de refaire l'escalier venant au parking du foirail ? Il est très dangereux et inaccessible. » 	→Amélioration prévue pour l'accessibilité de l'escalier
Suites de la réunion	<ul style="list-style-type: none"> « Suite à cette réunion, comment allez-vous traduire les attentes ? » 	→Etablissement d'un compte rendu et argumentation des décisions

→ Questions diverses des habitants sur les usages (confort et sécurité) et sur les contraintes de chantier.

→ Argumentation de l'équipe d'études:

Les questions posées trouveront une réponse lors de la précision du projet : choix des matériaux de sols durables et non glissants, dessin de structures en ferronnerie, précision sur l'organisation de chantier, détails sur les escaliers.

L'avant projet modifié et précisé pourra être exposé et présenté à la population. Des réunions avec les habitants seront organisées pour présenter les phases de chantier.